



Le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) du SAGE Mayenne : une première étape validée

Le territoire du SAGE Mayenne s'est engagé dans une démarche collective en lançant un **Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)**, intitulé «**SAGE Mayenne Eau Cap 2070**». Ce projet a pour objectif de répondre aux enjeux croissants liés à la gestion quantitative de la ressource en eau, dans un contexte de plus en plus marqué par les effets du dérèglement climatique et par la nécessité d'assurer un équilibre durable entre les usages de l'eau et les ressources disponibles.

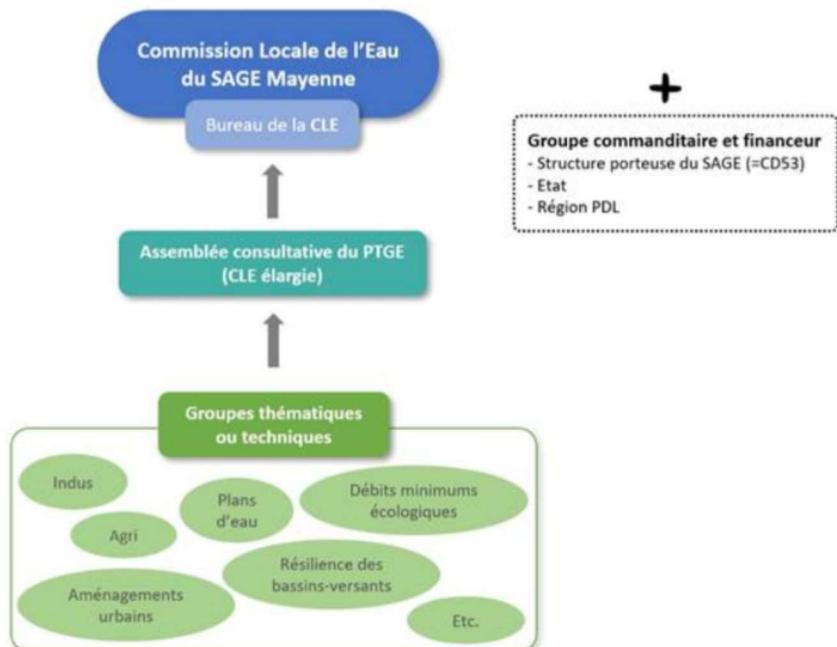
Une feuille de route validée

The image shows the cover page of the document 'SAGE MAYENNE EAU CAP 2070'. At the top is the 'Sage MAYENNE' logo. Below it, the title 'SAGE MAYENNE EAU CAP 2070' is followed by the subtitle 'Feuille de route pour l'élaboration d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) sur le territoire du SAGE Mayenne'. A small photograph of a river scene is centered below the text. At the bottom, a note reads 'Prise en compte 2025 des lois de la Mayenne, arrêté de la Haute autorité environnement (Hauts-de-France)' and 'Validée par la Commission Locale de l'Eau, le 5 février 2025'.

À l'issue d'un travail de concertation, la feuille de route du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) a été validée par la Commission Locale de l'Eau (CLE) le 5 février 2025, puis par la préfète de la Mayenne le 26 juin 2025, désignée préfète référente du PTGE. Cette feuille de route permet notamment de formuler les objectifs et principes de la démarche, les modalités de sa gouvernance, ainsi que son calendrier.

Choix de la gouvernance

Le Conseil départemental de la Mayenne assure le pilotage de la démarche en tant que structure porteuse du SAGE et du PTGE. La **Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Mayenne** joue un rôle central, en tant qu'instance de concertation et de décision. Une **assemblée consultative élargie**, représentative des différents usages et enjeux du territoire, a également été mise en place pour accompagner les différentes phases du projet



Les objectifs du PTGE

La démarche PTGE « SAGE Mayenne Eau Cap 2070 » poursuit plusieurs objectifs prioritaires :

- **Améliorer la connaissance** des prélèvements et rejets d'eau sur le territoire ;
- **Analyser leur impact** sur les débits des cours d'eau, et identifier les secteurs en tension ;
- **Intégrer la gestion quantitative** dans la révision du SAGE Mayenne à venir ;
- **Construire un programme d'actions** concerté visant à préserver les milieux aquatiques tout en répondant aux besoins des usagers (agriculture, eau potable, industrie, loisirs, etc.) ;
- **Anticiper et s'adapter au changement climatique**, en favorisant la sobriété et la résilience du territoire.

Et maintenant ?

Avec la validation de la feuille de route, le territoire du SAGE Mayenne entre désormais dans la phase suivante du PTGE : la réalisation d'un diagnostic approfondi des usages et des ressources en eau, basé sur l'étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat). Ce travail préparera la co-construction du programme d'actions, qui sera ensuite mis en œuvre pour permettre une gestion équilibrée de la ressource en eau dans **un contexte de changement climatique**.

Il devra :

- **Définir des volumes prélevables par usage et par période**, en assurant une répartition équitable entre les acteurs du territoire ;
- **Intégrer un volet fort de sobriété**, en cohérence avec l'objectif national de réduction de 10 % des prélèvements à l'horizon 2030, tel que fixé par le [Plan Eau](#) ;
- **Intégrer et renforcer le programme d'action Ecod'Eau**, un programme d'actions sans regret engagé depuis 2009 par la cellule du SAGE Mayenne, qui comprend des animations pédagogiques, des campagnes de sensibilisation, ainsi que la diffusion de supports et guides de bonnes pratiques. [En savoir plus](#)

[Téléchargez la feuille de route](#)

ACTUALITÉS

Le bassin de la Mayenne en vigilance sécheresse

Quasiment tout le bassin de la Mayenne est classé en vigilance sécheresse. Les préfectures appellent au sens civique de tous les utilisateurs et usagers de l'eau qui sont invités à réduire volontairement leur consommation. Retrouvez les informations sur le site vigieau du gouvernement :



SAGE du bassin de la Mayenne

Hôtel du département
Direction du développement durable et de la mobilité
39, rue Mazagran CS 21429
53014 LAVAL CEDEX

Vous l'avez reçu ce mail car vous êtes inscrit à la newsletter du Sage Mayenne

[Se désinscrire](#)

© 2025 DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DE L'ATTRACTIVITÉ